



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°07 du 20 mai 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Suite aux averses orageuses du week-end dernier et de ce milieu de semaine, il est annoncé un retour de conditions anticycloniques jusqu'au week-end. Puis de nouveau, un temps instable est prévu pour le début de la semaine prochaine. Localement, des averses de grêles ont été enregistrées. Sur ces parcelles, les cultures en place ont été impactées. En termes de pluviométrie, les précipitations enregistrées sont très variables sur la région.

Quel que soit le secteur, les observations et les mises en place des pièges se font au fur à mesure des implantations/semis et débâchages des cultures.

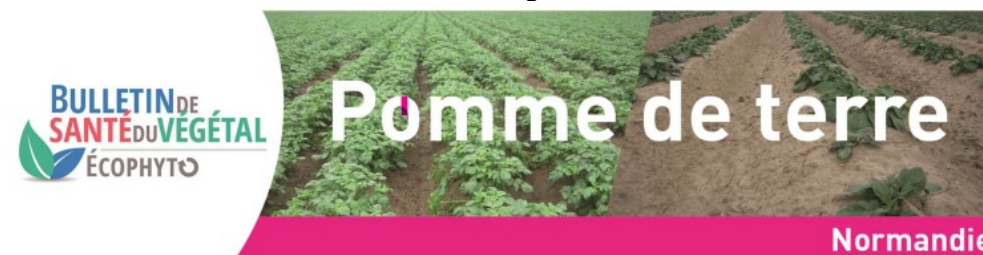
L'essentiel de la semaine	Tous les jeunes Allium : le vol de la mouche mineuse du poireau se termine.
	Oignon : mildiou sur oignon botte en vallée de Seine.
	Poireau : bon état sanitaire.
	Chou, salade, persil, céleri, carotte : présence de pucerons.

Table des matières

Tous les Alliums :	2
OIGNON :	2
POIREAU :	3
SALADE : laitues diverses.....	4
CHOU :	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	7
ENQUETE : Souchet comestible NORMANDIE	9
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	9

BSV Pomme de terre

Retrouvez les informations de notre région :

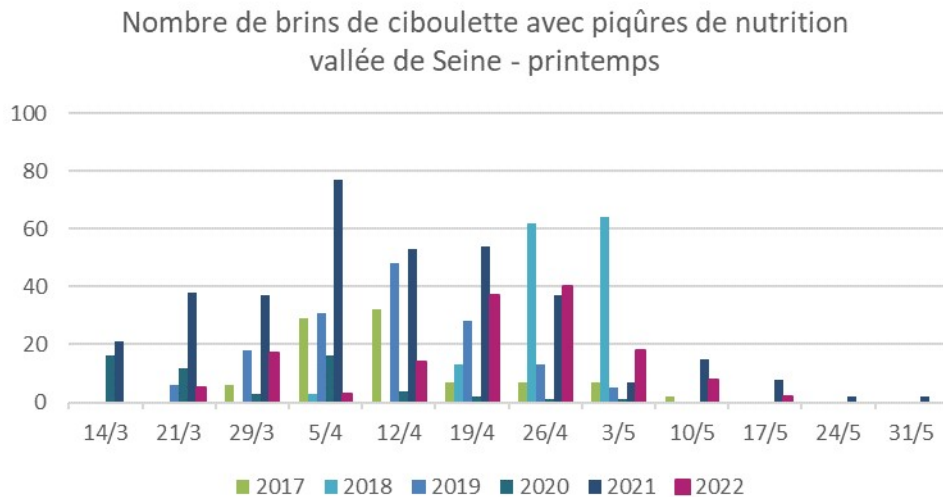


<https://fredon.fr/normandie/index.php/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-pomme-de-terre>

Tous les Alliums :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Le nombre de piqûres est en très net recul.



A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol de cette mouche se termine. Le risque de nouvelles infestations est quasi nul. Les adultes issus de ces pontes de printemps seront à surveiller à partir de fin août – début septembre.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 de bulbilles	
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	De 1 à 3-4 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Mildiou :

Comme dans le précédent bulletin, cette maladie se propage à toutes les séries d'oignons botte de la parcelle située en vallée de Seine.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent pour les séries d'oignons bottes à proximité de celles atteintes.



Mildiou sur oignon (A-L Preterre CA 76)

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	1 parcelle plantée 1 pépinière	De 1 ^{ère} feuille à 3 feuilles en pépinière et reprise pour les jeunes plants
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 1 parcelle plantée	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	3 parcelles plantées	
14	Nord Caen	1 parcelle semée	
76	Nord-ouest Rouen	1 parcelle plantée	

**PROPHYLAXIE ET METHODES ALTERNATIVES EN PRODUCTION DE POIREAU :**

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/BSV_MARAICHAGE_HS_Fiche_Prophylaxie_Poireau_20_21.pdf

Thrips :Observations :

Avec les conditions estivales enregistrées, des thrips adultes ont été observés dans huit parcelles situées dans la Manche sur 4 à 20% des plantules.

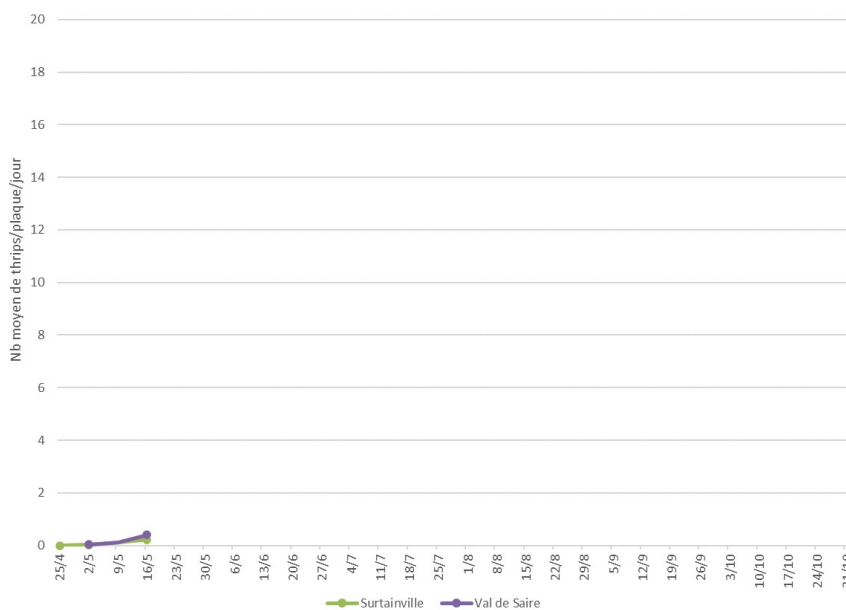
Relevé des pièges :

Les captures restent très faibles dans le nord Cotentin.

Evolution du risque : les captures sont très faibles, et leur présence faible est notée dans certaines parcelles.

Avec les conditions climatiques actuelles favorables aux thrips, **observez** régulièrement vos pépinières.

Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>		Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>	
	Sem 18	Sem 20	Sem 18	Sem 20
Surtainville	0	/	0	0
Val de Saire	0	1,5	0	0
Créances	5,5	0,4	0,5	0,07

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : une activité de la mouche des semis est enregistrée sur les parcelles du réseau. Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ces secteurs notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont favorables.

SALADE : laitues diverses

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	3 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Val de Saire	3 parcelles	
76 et 27		3 parcelles	
14		5 parcelles	

Puceron :

Suite aux débâchages et aux conditions climatiques favorables, des pucerons ailés sont observés.

- Créances : 1 parcelle sur 16% des plants
- Lingreville : 1 parcelle sur 28% des plantules.
- Calvados : 4 parcelles sur 16 à 72% des laitues

Des colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont présentes en vallée de Seine sur 40 à 95% des laitues.

Des larves et des pupes de coccinelles sont également observées dans ces parcelles.

Pupe (A-L Preterre CA 76) et larve

Pupe de coccinelle : stade immobile entre le stade larve et le stade adulte

**Seuil indicatif de risque :**

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

Actuellement, la pression est **faible**, ponctuellement moyenne sur certaines parcelles avec colonies car les conditions climatiques sont favorables. Observez attentivement vos parcelles car les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.



Noctuelle gamma :Observations :

Aucune ponte n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les pièges sont installés dans le nord Cotentin.

Surtainville : 4 papillons / piège / semaine

Val de Saire : 20 papillons / piège / semaine

Evolution du risque :

Pas de chenille, pas de ponte dans les parcelles du réseau. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Le risque reste faible.

**Thrips :**

Des thrips ont été observés dans deux parcelles de laitue du Calvados sur 12 à 24% des plants de certaines séries.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables à leur développement. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Des taches sont constatées dans certaines laitues précédemment bâchées et sur des romaines.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps chaud et sec n'est pas favorable à la propagation de cette maladie. Attention toutefois aux stades proches de la récolte.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	2 parcelles cabus et Milan	De jeunes plants à 10 feuilles
50	Surtainville	2 parcelles chou-fleur	
	Val de Saire	4 parcelles romanesco, Milan et cabus	



QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CHOU :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Brocoli%2520%2526%2520Chou-fleur.pdf

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune capture n'a été enregistrée.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20
Surtainville_chou	0	0
Val de Saire_chou	0	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Pas de risque au vu des relevés enregistrés dans les parcelles. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (aillés et début de colonies de cendrés) est constatée dans les deux parcelles du Calvados sur 12 à 90% des plants et dans quatre parcelles du nord Cotentin sur 12 à 32% des plants.

Evolution du risque :

En l'absence de colonies, la pression est **faible** car ces pucerons aillés ne vont pas forcément s'installer sur la culture. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Altise :

Des altises sont observées dans trois parcelles (val de Saire et Calvados) du réseau sur 4 à 100% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de ce ravageur dans certaines parcelles.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pigeon :

Des attaques de pigeon ont été observées dans deux parcelles du Calvados sur 8% des jeunes plants.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	Persil	1 parcelle	Jeunes plants pour les céleris et persil et cotylédons à 6 feuilles pour les carottes.
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
50	Surtainville	Céleri rave	1 parcelle en AB	
50	Mont saint Michel		3 parcelles	
76			2 parcelles	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	



QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR LE CELERI-BRANCHE ET LE CELERI-RAVE :

<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-04/UNILET-Mesures-pr%C3%A9ventives-C%C3%A9leris.pdf>



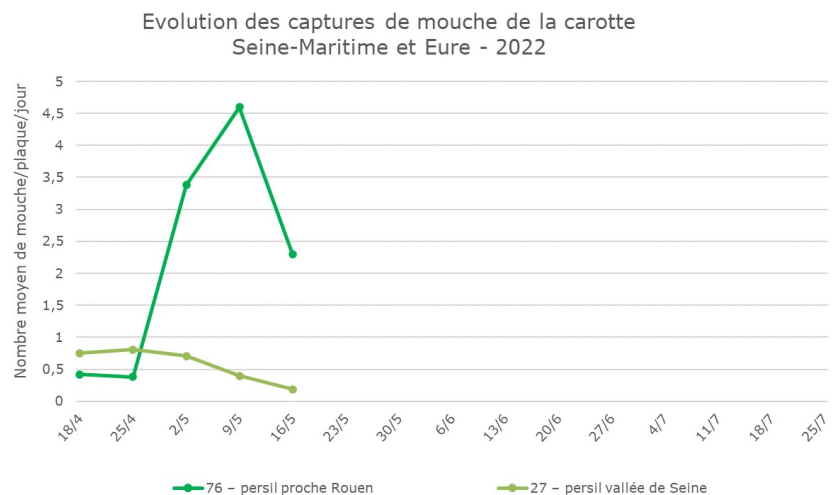
QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CAROTTE :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Carotte_1.pdf

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Les captures sont en recul dans les deux parcelles de persil situées dans l'ex-Haute-Normandie.



Dans la Manche, les premières captures ont été enregistrées dans le nord Cotentin : 0,107 mouche/plaque/jour. Elles sont faibles, à suivre.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Les captures sont en recul dans les parcelles de persil de l'ex-Haute-Normandie, le premier vol se poursuit. Evolution à suivre pour les autres secteurs avec le prochain relevé.

Mouche du céleri :

Observations :

Des galeries sont observées dans des parcelles de céleri rave en Seine-Maritime.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées dans les trois parcelles de persil et dans une parcelle de céleri du val de Saire.



Galerie sur feuillage et adulte de mouche du céleri (A-L Preterre CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons sont observés dans le val de Saire sur persil et céleri branche et au Mont Saint Michel dans les parcelles de carottes.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonie et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

ENQUETE : Souchet comestible NORMANDIE

Cette enquête est menée par FREDON Normandie en partenariat avec le SILEBAN et le CTIFL dans le cadre du projet IDEAL "Informer, Diagnostiquer et Enrayer la multiplication des cyperAcées invasives en cultures Légumières normandes"

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une image sur la **situation de l'infestation** sur tout le territoire normand ainsi que sur la **connaissance** ou non de cette adventice.

Même si vous n'avez pas de souchet comestible sur votre secteur, ou si vous le connaissez peu ou pas, **il faut participer** afin d'obtenir une image réaliste de la situation dans notre région.

Lien vers l'enquête producteurs <https://forms.office.com/r/aUZUKx9GjC>

Lien vers l'enquête technicien <https://forms.office.com/r/HK9YrYPnzu>

Temps de réponse approximatif : max. 15 minutes.

L'enquête est anonyme, et les résultats collectés seront utilisés dans le cadre du projet IDEAL. <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.